

14 nov 2022 -11:09

La Régie des Bâtiments rénove et aménage un bâtiment pour les unités spéciales de la Police fédérale à Bruxelles

Ce lundi 14 novembre 2022, la Régie des Bâtiments débute la rénovation et l'aménagement d'un bâtiment sur le site de la caserne de la Police Fédérale à Etterbeek afin d'accueillir ses unités spéciales (DSU).

Ces travaux, qui devraient durer environ 2 ans, représentent un investissement d'environ 17 millions d'euros.

Il s'agit d'un bâtiment d'une surface d'environ 4.654 m² actuellement inoccupé sur le site. Seuls les murs extérieurs seront conservés, alors que l'intérieur sera totalement reconstruit et aménagé pour répondre aux besoins spécifiques de ces services. Certaines annexes extérieures seront aussi doublées en hauteur afin d'agrandir les plateaux aux étages et d'offrir des espaces plus flexibles. Enfin, une passerelle métallique sera construite pour relier ce bâtiment à un autre, et ainsi permettre à des services collaborant quotidiennement de travailler ensemble de manière plus optimale.

||

« Les unités spéciales de la police doivent travailler dans des conditions difficiles et dangereuses : des missions de surveillance, de protection, des arrestations et des interventions contre la criminalité organisée et le terrorisme. Dès lors, il revient au gestionnaire immobilier de l'État qu'est la Régie des Bâtiments de leur offrir un environnement de travail optimal. Avec un investissement de 17 millions d'euros pour la rénovation du bâtiment des unités spéciales, ce gouvernement démontre qu'il fait des services de sécurité une priorité. » indique Mathieu Michel, Secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée, de la Régie des Bâtiments, adjoint au Premier ministre.

« Ce projet vise également une performance 'très basse énergie'. En effet, de nombreuses mesures sont prévues afin de répondre à différents critères énergétiques imposés dans le cadre du Plan National Énergie Climat belge (PNEC) : isolation, panneaux photovoltaïques, pompe à chaleur, cogénération, châssis à haute performance énergétique, double virage, etc. L'ensemble du bâtiment sera également rendu accessible et adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR).» ajoute Laurent Vrijdaghs, Administrateur général et Président du Comité de direction de la Régie des

||
Bâtiments.

Un projet durable

Pour ce projet, la Régie des Bâtiments vise une performance 'très basse énergie'. Dans ce cadre, une série de mesures et d'aménagements sont prévus, tels que :

- Une isolation intérieure et extérieure.
- L'installation de plus de 1.600 panneaux photovoltaïques.
- L'installation de nouveaux châssis à haute performance énergétique et d'un double vitrage antisolaire.
- L'aménagement d'un système de chauffage et de ventilation performant avec récupération d'énergie. La production de chaud et de froid sera assurée par une cascade composée d'une pompe à chaleur, d'une cogénération, de machines frigorifiques et de chaudières gaz à condensation.
- L'installation d'une ventilation qui sera assurée par des systèmes à double flux à débit variable avec récupérateurs d'énergie.

Nouvelle sécurisation périmétrique du site

À l'automne 2022, la Régie des Bâtiments débutera également la mise en place d'une nouvelle sécurisation périmétrique pour tout le site de la caserne.

Ces travaux devraient durer un peu moins de deux ans et coûter quelque 3,8 millions d'euros.

Fiche technique

Propriétaire : État belge

Occupant : Police Fédérale

Maître d'ouvrage : Régie des Bâtiments

Durée des travaux : novembre 2022 - automne 2024

Coût total du projet : environ 17.000.000 € TVAC (rénovation et aménagement)

Régie des Bâtiments
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 65 11
<http://www.buildingsagency.be>

Johan Vanderborght
Porte-parole
+32 (0)479 31 26 91
johan.vanderborght@buildingsagency.be